



MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Emmanuelle Fredette, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite Municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de Piopolis, le mardi 4 octobre 2022 à 19 h.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur une demande de permis de rénovation sur le territoire du Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) :

Nature et effets

La rénovation de la façade et du balcon, dont un changement de revêtement extérieur, de matériaux et de couleur.

Identification du site concerné

374 rue Principale (M. René Grimard)

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande, soit en personne lors du conseil ordinaire, soit par courriel à l'adresse info@piopolis.quebec ou par la poste au 403 rue Principale, Piopolis, GOY 1H0.

DONNÉ à Piopolis ce 14^e jour de septembre 2022

Emmanuelle Fredette

Directrice générale et greffière-trésorière